



2023-2025

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

MISE À JOUR 2024, RÉALISÉ EN DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Le comité de suivi.....	4
Champ d'intervention 1 – Administration	5
Champ d'intervention 2 – Accessibilité des lieux et édifices.....	6
Champ d'intervention 3 – Communication.....	8
Champ d'intervention 4 – Transport	10
Champ d'intervention 5 – Signalisation et stationnement.....	11
Champ d'intervention 6 – Sécurité en milieu résidentiel	12
Champ d'intervention 7 – Emploi	13
Champ d'intervention 8 – Loisirs, sports et culture.....	14

INTRODUCTION

Pour faire suite aux recommandations de l'Office des personnes handicapées du Québec, la Municipalité de Sainte-Sophie est fière de vous présenter son plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap 2023-2024-2025 qui répond aux exigences de « La loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. » Article 61.1

Les modifications et ajustements ont été apportés au plan d'action triennal avec un souci de faire participer un plus grand nombre d'acteurs significatifs de notre communauté. La Municipalité s'engage à rendre accessibles les différents services municipaux à tous les sophiens et les sophiennes présentant des contraintes physiologiques ou mentales.

LE COMITE DE SUIVI

Le comité de suivi se compose de personnes issues de divers secteurs et milieux afin d’avoir une vision globale, des regards différents et de l’expertise à plusieurs niveaux :

Employés municipaux

Johanna Fontaine (Service des communications)
Brigitte Leroux (Service de l’urbanisme)
Simon Coyne (Service des travaux publics)
Éric Corbeil (Service de sécurité incendie)
Anik Bourdon (Service des finances et administration)
Roxanne Locas (Service des loisirs, culture et vie communautaire - LCVC)
Karl Racette-Poirier (Service des ressources humaines)

Élu(e)s

Jocelyne Coursol, conseillère municipale
Martin Paquette, conseiller municipal

Citoyen(ne)s

Joëlle Robichaud Beauchamp
Raymonde Marquis

Expert(e) externe

Marie-Ève Lépine, directrice de l’Association régionale de loisirs pour personnes handicapés des Laurentides

LÉGENDE

<input checked="" type="checkbox"/>	Action déjà réalisée	\$	Implication budgétaire faible
<input type="checkbox"/>	Action en cours de réalisation	\$\$	Implication budgétaire moyenne
<input checked="" type="checkbox"/>	Action à réaliser	\$\$\$	Implication budgétaire élevée

CHAMP D'INTERVENTION 1 – ADMINISTRATION

Objectif général	Élaboration du plan d'action triennal et mise à jour annuelle.
Obstacles soulevés	Intégrer la réflexion d'adaptation et d'inclusion au cœur de toutes les décisions.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
1.1 Élaboration du plan d'action triennal.	Tous les services	<input checked="" type="checkbox"/>	X	X		<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre les rencontres multisectorielles pour la mise à jour annuelle deux fois par année. → Faire les suivis auprès des responsables des services. → Inclure tous les citoyens concernés et désirants se joindre au comité.
1.2 Élaboration du bilan annuel.	LCVC	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> → Faire le suivi des actions auprès des responsables de services en rencontre annuelle. → Partager le bilan des actions sur les différentes plateformes de la municipalité.
1.3 Sensibilisation des élus municipaux et de la Direction générale à la réalité des personnes handicapées.	LCVC	X	X	X	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Organisation d'une activité dans le cadre de la semaine des personnes handicapées (1er au 7 juin). → Participation accrue des membres du comité aux rencontres annuelles du Réseau Municipalité accessibles. → Fournir un rapport détaillé, des statistiques du portrait de la situation et inclure les budgets liés aux actions.

CHAMP D'INTERVENTION 2 – ACCESSIBILITE DES LIEUX ET EDIFICES

Objectif général	Augmenter l'accessibilité des lieux et des édifices aux personnes handicapées.
Obstacles soulevés	La conception de certains bâtiments plus âgés n'inclut pas toujours les normes d'accessibilité universelle souhaitées. Les coûts pour adapter ces édifices constituent parfois un obstacle de taille.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
2.1 Produire un devis des travaux avec échéancier et priorisation des travaux à effectuer comprenant les travaux relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Sécurité Incendie Consultants Travaux publics Urbanisme	X	X	X	\$\$\$	→ Le cas échéant, inclure les travaux relatifs à l'accessibilité des bâtiments municipaux dans les devis et échéanciers.
2.2 Sensibiliser les promoteurs lors de la construction de nouveaux bâtiments et lieux publics par rapport à l'accessibilité universelle.	Urbanisme LCVC Incendie	X	X	X		→ Faire des rappels de se conformer aux lois et règlements en vigueur CNB 2010 auprès des promoteurs. → Modifier la fiche d'inspection « Stationnement prévu et conforme » et inclure cette pratique lors des inspections.
2.3 Lors de rénovation, d'amélioration, ou de réparation de locaux ou de salles municipales, tenir compte de l'accessibilité universelle.	Administration LCVC	X	X	X	\$\$\$	→ Le cas échéant, faire des demandes de subventions afin de bonifier l'accessibilité universelle des locaux et bâtiments municipaux. → S'assurer que l'accessibilité aux locaux soient au cœur des décisions lors de rénovations ou travaux. → Ajuster l'endroit de la sonnette d'entrée de la bibliothèque pour qu'elle soit accessible aux personnes en fauteuil roulant.

2.4	Faciliter l'accès aux toilettes à l'hôtel de ville pour personnes handicapées en avisant le personnel d'accompagner les citoyens qui en ont besoin.	Administration	X	X	X	→ Sensibilisation des nouveaux employés.
------------	---	----------------	---	---	---	--

CHAMP D'INTERVENTION 3 – COMMUNICATION

Objectif général	Favoriser la communication avec tous les Sophien(ne)s.
Obstacles soulevés	Les citoyens sont peu informés de ce qui est à leur disposition concernant l'accessibilité universelle. Les personnes en situation de handicap sont plus difficiles à rejoindre.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
3.1 Offrir un suivi de toutes les requêtes provenant des personnes en situation de handicap.	L'ensemble des services	X	X	X		→ Traiter toutes les requêtes conformément aux politiques en vigueur.
3.2 Faire la promotion de l'accessibilité, des activités et des événements de la municipalité.	LCVC Communications	X	X	X		→ À l'aide d'un logo, publier lorsqu'une activité de loisirs est accessible pour une personne vivant avec un handicap. → Faire la promotion du programme d'accompagnement en camp de jour. → Faire la promotion de la gratuité pour les accompagnateurs dans le cadre des ateliers culturels et sportifs.
3.3 Rendre disponible toute l'information pertinente pour les personnes en situation d'handicap.	Communications	<input type="checkbox"/>	X	X		→ Publier le plan d'action ainsi que le bilan annuel sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Sophie et en faire la promotion via les réseaux sociaux → Modifier le titre de la section du site Web concernant l'accessibilité universelle. → Mettre à jour régulièrement la section des ressources pour les personnes en situation d'handicap sur le site Web de la municipalité.

3.4	Faire la promotion de sujets pertinents concernant les personnes en situation d'handicap.	Communications	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> → Publiciser les activités de la Semaine de sensibilisation du 1er au 7 juin. → Partager les initiatives et nouvelles de nos partenaires et de nos citoyens en lien avec les personnes situation d'handicap.
------------	---	----------------	---	---	---	---

CHAMP D'INTERVENTION 4 – TRANSPORT

Objectif général	Améliorer l'offre de transport.
Obstacles soulevés	S/O

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
4.1 Voir à une constante bonification et évaluation du transport adapté sur le territoire.	Administration TAC Conseil municipal	X	X	X		→ Participation des élus municipaux aux assemblées du Transport Adapté Collectif. → Faire l'évaluation des rapports d'achalandage.
4.2 Faire la promotion du transport adapté collectif.	Communications TAC	X	X	X		→ Mise à jour du lien Web sur le site Internet de la municipalité. → Partager les informations du transport adapté collectif aux réceptions des différents services.
4.3 Bonifier l'offre d'activités socialisantes aux personnes âgées et à mobilité réduite.	Administration Conseil municipal Club social Le Réveil amical (OBNL)	X	X	X	\$\$\$	→ Poursuivre le développement du réseau de sentiers cyclables et multifonctionnels en considérant l'accessibilité universelle et viser l'interconnexion avec les villes avoisinantes.

CHAMP D'INTERVENTION 5 – SIGNALISATION ET STATIONNEMENT

Objectif général	Faciliter l'accès des personnes qui vivent avec un handicap.
Obstacles soulevés	S/O

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
5.1 Tenir compte de la signalisation des stationnements pour personnes handicapées.	Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>	X	X		→ Faire le suivi des places de stationnement réservées lors des inspections.
5.2 Sensibiliser les entreprises et industries existantes concernant les places de stationnement réservées aux personnes handicapées.	Urbanisme	X	X	X		→ Faire le suivi auprès des entreprises lors des inspections pour l'émission de permis. → À la suite d'une requête d'un particulier ou d'une entreprise, faire le suivi approprié pour appliquer la réglementation.
5.3 Élargir l'accessibilité aux licences pour chiens.	Administration	<input checked="" type="checkbox"/>	X	X	\$	→ Poursuivre l'offre d'une licence gratuite pour les chiens d'assistance. → Poursuivre l'offre de la première licence gratuite pour les personnes de 60 ans et plus.
5.4 Faire l'installation de panneaux de signalisation indiquant la présence de personnes en situation d'handicap.	Travaux publics	X	X	X	\$	→ Créer un registre des panneaux de signalisation indiquant un handicap ainsi que des demandeurs (à associer au recensement des personnes en situation d'handicap). → Faire l'installation de nouveaux panneaux à la suite d'une requête.

CHAMP D'INTERVENTION 6 – SECURITE EN MILIEU RESIDENTIEL

Objectif général	Assurer une intervention adéquate lors d'une situation d'urgence chez les personnes handicapées.
Obstacles soulevés	Le Service de sécurité incendie possède peu d'information au sujet des personnes handicapées sur son territoire.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
6.1 Tenir à jour le recensement des personnes en situation d'handicap par le Service sécurité incendie.	Sécurité incendie	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> → Faire le recensement lors de la prévention incendie porte à porte. → Faire la mise à jour annuelle du registre des demandes reçues par la municipalité.
6.2 Partage de l'information entre la Sûreté du Québec et le Service de sécurité incendie sur les personnes en situation de handicap.	Sécurité incendie	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> → Échange en continue des informations entre les deux instances.

CHAMP D'INTERVENTION 7 – EMPLOI

Objectif général	Offrir des chances équitables.
Obstacles soulevés	S/O

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
7.1 S'adapter à tous les employés dont la condition changerait.	Administration	X	X	X	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Envoyer annuellement à tous les employés un courriel les invitant à faire part de leurs besoins particuliers afin d'améliorer leur qualité de vie au travail. → S'assurer d'être informé par l'employé et de faire une analyse de l'emploi et de l'environnement de travail. → Trouver des solutions adaptées pour modifier les tâches, le poste de travail ou autre, dans la mesure du possible.
7.2 Adapter l'environnement de travail dans le cas de l'embauche d'une personne handicapée.	Administration	X	X	X	\$	<ul style="list-style-type: none"> → Le cas échéant, prendre en compte les limitations du nouvel employé et adapter l'environnement de travail (matériel de bureau, entrées, lieux communs, etc.).
7.3 Encourager les candidatures de personnes en situation d'handicap lors des affichages de poste et favoriser l'égalité des chances pour l'obtention d'un poste.	Tous les services	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> → S'assurer de faire des affichages d'emploi inclusifs. → S'assurer que le processus de recrutement est transparent, équitable et non discriminatoire pour tous.

CHAMP D'INTERVENTION 8 – LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Objectif général	Offrir plus de services en matière de loisirs adaptés et en faire la promotion.
Obstacles soulevés	Au cours des dernières années, les enfants à besoins particuliers sont de plus en plus nombreux à fréquenter les activités municipales, ce qui demande un renouvellement des pratiques.

Objectifs spécifiques	Responsables administratifs ou partenaires	Échéancier			Incidence budgétaire	Actions à réaliser
		2023	2024	2025		
8.1 Réviser, améliorer et maintenir le programme d'accompagnement en camp de jour.	LCVC	X	X	X	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Mise à jour du protocole du programme d'accompagnement pour améliorer le service. → Mise à jour du formulaire d'inscription au camp de jour pour faciliter l'inclusion des jeunes à besoins particuliers. → Formation de l'équipe du camp de jour avec la Certification en accompagnement de camp de jour (CADJ) et le Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateurs (DAFA). → Bonification des heures de pré-camp des responsables en intervention pour faciliter l'inclusion des jeunes à besoins particuliers. → Soutenir les familles désirant inscrire leurs enfants dans un camp spécialisé pour jeunes ayant un handicap.
8.2 S'engager à prioriser des lieux accessibles et adaptés pour la tenue de cours et ateliers.	LCVC	X	X	X	\$\$	<ul style="list-style-type: none"> → Création de la programmation d'activités en priorisant les lieux déjà accessibles et adaptés. → Soutenir les besoins particuliers des usagers liés à leur participation aux ateliers.

8.3	Évaluer l'accessibilité universelle dans l'aménagement ou la rénovation de parcs et espaces verts.	LCVC Travaux publics	X	X	X	\$\$	→ Inclure l'accessibilité universelle dans les plans et devis de futurs parcs.
8.4	Sensibiliser les professeurs d'activités sportives et culturelles à la réalité des personnes handicapées.	LCVC	X	X	X		→ Fournir les listes de présence indiquant les besoins particuliers des participants afin de permettre aux professeurs de bien se préparer et d'adapter leur contenu. → Les accompagnateurs de personne handicapée bénéficient de la gratuité de leur inscription.
8.5	Favoriser l'accessibilité de la bibliothèque.	LCVC (Bibliothèque)	X	X	X	\$	→ Soutenir les usagers en situation de handicap dans leur visite à la bibliothèque. → Prendre les demandes des citoyens désirant obtenir des documents adaptés et évaluer leur besoin. → Sensibiliser les employés aux actions à prendre pour venir en aide aux usagers en situation d'handicap. → Rendre disponible l'information sur l'accessibilité de la bibliothèque sur le site Internet de la municipalité.
8.6	Favoriser l'accès aux événements municipaux d'envergure.	LCVC	X	X	X		→ Prévoir du stationnement à proximité de l'événement pour personnes en situation d'handicap. → Prévoir des toilettes pour personnes handicapées sur le site de l'événement.